



Problème de salaire avec employeur

Par **Armelle Remond**, le 19/12/2016 à 14:55

Bonjour j ai eu un accident de travail en etant vacataire horaire en 1997 en février j ai été titularisé en 2000. EN 2016 je suis reconnu en rechute par la secu mon employeur lui me reconnaît en maladie.La secu verse 80% à mon employeur par subrogation mon employeur lui me laisse à demi traitement et complète avec 30% de la secu pour faire 80% je perd 350 euros de salaire et la m'a mutuelle qui me faisait un complément me redemandé tout du fait que la secu m à reconnu en At et que je devrait avoir mon salaire est ce normal je comprend plus rien par avance je vous remercie pour votre aide